

CONVOCAATION

Séance du conseil communal du 26 février 2026 à 14:30 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de la commune de Bous-Waldbredimus est invité à se réunir en date du 26 février 2026 à 14:30 heures à la mairie de Bous ceci afin de délibérer sur les objets suivants :

En séance publique :

1. Présentation Bilan Pacte Climat
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 29 janvier 2026
3. Droit de préemption
4. Notification de l'approbation ministérielle du budget rectifié 2025 et du budget 2026
5. Nomination de membres auprès du Comité de pilotage du Pacte communal du vivre-ensemble interculturel
6. Approbation d'un morcellement d'une propriété sise à Waldbredimus, au lieu-dit « Rue des Romains »
7. Intégration de la rue sise sur la parcelle 96, section WA de Waldbredimus dans la rue Wiltheim
8. Approbation d'un règlement communal en vue de la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement
9. Approbation d'un règlement communal en matière de subventionnement d'appareils électroménagers
10. Approbation d'un acte notarié relatif à la cession de terrains dans le cadre de l'exécution du PAP Rothstück
11. Fixation des conditions d'engagements d'étudiants pour l'année 2026
12. Fixation des rémunérations des étudiants pour l'année 2026
13. Approbation de la convention relative au financement et au fonctionnement de la Maison Relais de Bous
14. Plan pluriannuel financier pour les années 2027 à 2029
15. Allocation des subsides pour l'année 2025 aux associations locales
16. Approbation de titre de recettes
17. Informations du collège échevinal et questions des conseillers

Ainsi fait à Bous le 18 février 2026

Le Président



Le Secrétaire

